

ACTION N°		FA XX		XXXX		
OPERATION n°		xxxx		Implantation des récifs artificiels dans le Golfe de Fos		
DEFI principal * : xx 2 : Qualité écologique littorale OBJECTIF PRINCIPAL DU DEFI xx xxxxxx		CONTEXTE, OBJECTIFS et DESCRIPTION DE L'OPERATION CONTEXTE ET OBJECTIFS : Afin d'améliorer la qualité écologique de la masse d'eau FRDC 04 et de répondre aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) tout en s'appuyant sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et le Schéma Territorial pour l'Environnement et la Restauration Ecologique (STERE), la ville de Fos-Sur-Mer met en oeuvre un projet opérationnel visant à restaurer et conserver son patrimoine maritime et côtier. Ce projet consiste à mettre en place des récifs artificiels de fonction écologique dans le Golfe de Fos afin de contribuer à la restauration et la réhabilitation des fonctions des petits fonds côtiers qui représentent un véritable patrimoine naturel. Les objectifs : L'objectif principal du projet est la restauration écologique des écosystèmes des petits fonds côtiers par l'implantation des récifs artificiels. Ce projet est articulé autour de trois défis : - Défi 1 : La suppression des pressions anthropiques/mouillage sur les biocénoses marines et l'optimisation des connexions écologiques ; - Défi 2 : La réhabilitation des fonctionnalités perdues des écosystèmes des petits fonds côtiers ; - Défi 3 : La valorisation et le développement durable des ressources halieutiques afin de soutenir la pêche locale artisanale. DESCRIPTION DE L'ACTION : Afin de protéger et restaurer l'écosystème du golfe de Fos et dans une optique de diversification, le projet de récif doit faire l'objet d'étude complémentaire : -Les formes, les dimensions des récifs artificiels seront variables, de divers types (enrochements naturels, récifs de production artificiels en béton, dispositifs de nurseries artificielles) et devront s'adapter aux contraintes liées aux sites d'immersion (faibles profondeurs) -Les actions complémentaires du projet à envisager : conservation, restauration fonctionnelle entre les différents habitats naturels et artificiels, le repeuplement des poissons etc. Un certain nombre de recommandations sont intégrées au projet pour optimiser la qualité écologique de ces dispositifs : -La protection des récifs contre les prélèvements par la pêche, le dérangement par le mouillage etc. -La conception des compartiments du projet pour répondre à différentes fonctions : •Alimentation / repos des adultes; •Reproduction / Fraie; •Abris pour les juvéniles; -Une gestion et des suivis proportionnés. Il est important que le projet dans son ensemble puisse être fonctionnel pour ne pas rester à un stade de dispositif de concentration de poissons, l'aspect de protection est incontournable. Le projet se divise en deux grandes parties : 1.Etude préliminaire (faisabilité technique, financière, animation de la concertation, plan de gestion etc...) a été réalisée en 2023-2024, 2.La suite du projet consiste à réaliser les dossiers réglementaires, AVP/études d'impact, et le lancement des travaux en 2024-2026,				
Maitre d'ouvrage Ville de Fos-sur-Mer PARTENAIRES TECHNIQUES : L'agence de l'eau RMC Le Conseil Régional PACA La Métropole Le GPMM Les services de l'état						
TERRITOIRE: Fos-sur-Mer						
SDAGE n° masses d'eau: FRDC04 FRDC04 Correspondance programme de mesures : xxxxx						
TYPE D'OPERATION : case(s) à cocher à remplir par le porteur						
Etude		X				
Gestion/Exploitation						
Travaux/prestation		X				
Expérimentation		X				
Animation						
Communication / sensibilisation						
INDICATEUR(S) DE SUIVI à remplir par le porteur si des indicateurs existent ou peuvent être mis en place pour suivre cette opération						
COUT OPERATION 570 000 € Détail : 570000 AVP 170 000 € travaux: immersion 330 000 € Suivi à partir de 30000/ an à remplir 0 € à remplir 0 €		Planning		Phase 1 2025 2026 2027 Phase 2 2028 2029 2030		
AVP		X				
Travaux: Immersion		X				
Suivi		X X X				
à remplir (porteur)						
à remplir (porteur)						
MAMP	Ville de Marseille	AGENCE DE L'EAU RMC	REGION SUD PACA	CD 13	COMMUNES	Autres financeurs (à préciser)
aa%	bb%	50%	%	ee%	20%	gg%
#VALEUR!	#VALEUR!	285 000,00 €	#VALEUR!	#VALEUR!	114 000,00 €	#VALEUR!